



Informations RH interministérielles

Vendredi 25 mars 2022

Une nouvelle plateforme digitale pour les employeurs publics pour saisir, transmettre et gérer les contrats d'apprentissage



Depuis le 15 février 2022, les employeurs publics et CFA peuvent remplir et télétransmettre aux services administratifs leurs contrats d'apprentissage (CERFA 10103-09), assortis de leur convention de formation grâce à la plateforme digitale dédiée à l'apprentissage public :

<https://contrat.apprentissage.beta.gouv.fr>

Pour les employeurs publics, tout se fait en ligne :

- Plusieurs fonctions simplifient la saisie et la transmission du contrat par l'employeur public. La plateforme permet de joindre la convention de formation et de transmettre l'ensemble du dossier directement à la direction départementale en charge de l'emploi, du travail et des solidarités (DDETS-PP).
- Plusieurs utilisateurs pourront renseigner un même contrat. Par exemple, les CFA peuvent compléter le contrat sur simple invitation de l'employeur public.
- Une fois le contrat envoyé, l'ensemble des contributeurs sera informé de l'état d'avancement de son instruction, à chaque étape.

Une belle réussite pour le e-forum de la mobilité 2022



Retour sur l'édition 2022 des E-Rencontres de la mobilité et de l'emploi publics qui a été, cette année encore, une belle réussite :

- **1160 visiteurs** ont créés leur profil candidat, leur permettant de postuler sur les offres de postes ;
- **2600 autres visiteurs** ont visité les stands sans inscription ;
- **60 employeurs publics régionaux des 3 versants**, étaient présents sur les 41 stands du village « Employeurs publics » ;
- **Le village « Infos conseils » réunissait 22 stands** de partenaires de l'emploi, de la mobilité professionnelle, du handicap, de l'action sociale, de l'entrepreneuriat, de la formation, des concours...
- **252 offres de postes** ont été publiées sur le E-forum ;
- **7 visioconférences thématiques** ont contribué à alimenter la réflexion des visiteurs quant à leur projet d'évolution professionnelle ;
- **Une très belle table-ronde** a permis de mettre en lumière l'emploi public en Sarthe et en Mayenne.



1 an de REPLAY !

Le E-forum reste ouvert aux visites pendant toute une année : toutes les ressources déposées sur les stands restent accessibles et les visioconférences, la table-ronde et la webTV visionnables en replay.

<https://salonemploi-paysdelaloire.fonction-publique.gouv.fr>



La PFRH recrute un conseiller GPEEC et organisation du travail



Vous aimez travailler en petite équipe d'experts RH qui travaillent en transversal et en partage ? Echanger et construire en interministériel avec les services opérationnels de l'État, accompagner l'innovation managériale grâce à des projets dynamiques ? Contribuer à la modernisation des pratiques et outils ? Animer et faire monter en compétence des réseaux de professionnels ou encore interagir avec les autres versants de la FP ? Ce job est fait pour vous... niveau attaché principal ou autres corps équivalent (A+), ouvert aux contractuels, avec une expérience reconnue en matière de RH opérationnelles et stratégiques, d'animation de réseaux et de conduite de projets si possible en interministériel.

Et parce que ce sont les titulaires qui parlent le mieux de leur poste, visualisez l'[interview de Ludovic de RIVE](#) que nous remercions de tout cœur pour son engagement et sa passion sur ce poste qu'il a exercé pendant 7 années.

La fiche de poste est publiée sur [Place de l'emploi public](#) et sur MobMI.
Les entretiens auront lieu jusqu'au 10 avril.
A vos CV et lettres de motivation !

Retrouvez-nous sur le site de la préfecture !

Une capture d'écran du site web de la Préfecture des Pays de la Loire. Le site est en français et présente une interface moderne avec un menu de navigation en haut. La page principale est intitulée 'PLATE-FORME RÉGIONALE D'APPUI INTERMINISTÉRIEL À LA GESTION DES RESSOURCES HUMAINES'. Elle contient un sommaire, des missions de la PFRH, un projet territorial RH de l'État en région, et des lettres d'information. Des boutons de téléchargement de documents sont également visibles.

Vous souhaitez en savoir plus sur la PFRH et ses missions ?

N'hésitez pas à consulter les pages consacrées sur le site de la Préfecture et des services de l'État en région : [cliquer ici](#)

Vous ne souhaitez pas recevoir notre lettre ? Ou vous voulez nous contacter ? Ecrivez-nous à plate-forme-rh@pays-de-la-loire.gouv.fr